

plus étendu que nous pouvons avoir. Le Canada ne devrait pas laisser passer l'occasion de rencontrer les Etats-Unis à mi-chemin. L'honorable député de Brantford (M. Cockshutt) a essayé de ridiculiser cette proposition, et il a dit que ce serait une honte pour ce pays de faire de pareilles avances. Eh bien, il nous arrive, dans l'Ouest, d'être en contact très étroit avec les Américains, et j'ai toujours constaté qu'ils étaient prêts à faire des affaires et à rencontrer les autres à mi-chemin. Je prétends aussi que c'est maintenant le moment de nous occuper de cela. Si nous attendons que le bill Fordney ou un autre bill du même genre soit adopté par le congrès, ce sera trop tard. C'est le temps, maintenant, d'agir, et je répète que l'honorable député de Queen-et-Shelburne a droit à tous nos éloges pour avoir attiré là-dessus l'attention de la Chambre. J'espère bien que le Gouvernement, pour une fois, écartera tout esprit de parti et acceptera cette motion, afin qu'elle puisse être adoptée unanimement, parce que je crois que ce serait dans les intérêts du pays; je crois que ce serait de nature à augmenter notre production, et que cela nous faciliterait l'entrée d'un marché dont nous allons avoir grand besoin pour nos produits durant les prochaines années, en nous en tenant au dire de ceux qui ont étudié les conditions existantes.

M. WHITE (Victoria) (Alberta): J'aimerais exprimer, monsieur l'Orateur, ce que je crois être l'opinion des gens de ma région au sujet de la résolution proposée par l'honorable député de Queen-et-Shelburne (M. Fielding), qui traite d'une chose si vitale pour leurs produits.

La question n'est pas nouvelle, car elle a déjà été posée en 1911. Dans ce temps-là la représentation de la province d'où je viens n'était pas de sept membres. Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, aux élections de 1911 la question en litige était la réciprocité, et six candidats favorables à la réprocité furent élus dans l'Alberta. Un seul candidat, dans la ville de Calgary, fut élu du côté opposé. Dans la Saskatchewan, il y avait dans le temps dix représentants, et sur ce nombre neuf candidats favorables à la réciprocité furent élus. Cela vous démontre clairement quels étaient les sentiments des gens de l'Ouest sur cette question, et je n'ai aucune raison de croire qu'ils aient pu changer d'avis depuis lors à ce sujet. Même, je crois qu'ils sont encore plus désireux de s'assurer les marchés plus étendus qui seraient obtenus en donnant suite au pacte de réciprocité.

En 1911, quand tout cela était en question devant le peuple, les conditions étaient bien meilleures que maintenant. Nos marchés étaient bien plus avantageux; nos tarifs de transport étaient de 100 p. 100 plus bas qu'aujourd'hui, et les choses étaient en général en une condition bien plus satisfaisante. J'ai devant moi un journal que j'ai acheté le 8 avril, en partant d'Edmonton, qui vous montrera quels sont les prix dans le moment actuel. Je cite tout cela du *Journal* d'Edmonton, journal qui a toujours donné son appui à nos honorables amis de la droite. Certains de ces messieurs ont parlé de seize dollars comme étant le prix payé pour un baril de farine, le produit du blé; d'après les prix cités ici, la farine ne devrait pas se vendre plus que huit ou neuf dollars le baril. Ce jour-là, le blé N° 1, meilleure qualité, se vendait \$1.37 le boisseau; même le prix était de 52 cents pour les qualités inférieures. Le plus haut prix coté pour l'avoine était 23 cents; la moulée extra-supérieure, 20 cents; la moulée supérieure, 17 cents; la moulée N° 2, 14 cents; l'avoine grossière, qu'il avait été impossible de mettre sur le marché l'automne dernier, à cause du manque de wagons, s'est vendue jusqu'à 10 cents le boisseau. Quand nous venons à considérer qu'il en coûte 15 cents par boisseau pour battre ce grain, vous voyez que les choses ne sont pas dans une condition très prospère. L'honorable député de Frontenac (M. Edwards) a représenté que, advenant la réciprocité, comme les Etats-Unis ont un excédent de divers articles et marchandises produits par nous, il y aurait danger de voir notre marché submergé par ces marchandises.

Eh! bien, il est difficile, en Alberta, que les conditions soient pires qu'elles ne le sont actuellement. S'il y a le moindre bénéfice à attendre d'un marché plus étendu, nous devrions nous en prévaloir.

Si le projet de loi Fordney est adopté aux Etats-Unis, il fermera l'Ouest au commerce du bétail. Le bétail se vend, dans notre région, aujourd'hui, de 4 à 8 cents la livre, et il en coûte beaucoup plus pour l'engraisser. L'automne dernier, quand le temps fut venu d'expédier le bétail, les prix varièrent de 2 cents $\frac{1}{2}$ à 7 cents. Un train de bestiaux d'Alberta, propriété d'un nommé Maclay, de Haute-Rivière, expédie de Calgary à Chicago, se vendit 12 dollars 50 le cent. Les plus hauts prix cotés dans les cours d'Edmonton et de Calgary fut alors 7 dollars. Si le marché américain est supprimé, le marché anglais étant inaccessible, nous n'aurons plus de débouché; les éleveurs de l'Ouest du Canada devront liqui-